



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Situation internationale

Question au Gouvernement n° 1159

### Texte de la question

#### SITUATION INTERNATIONALE

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Clémentine Autain.

**Mme Clémentine Autain** . Face à la bascule du monde, la vassalisation ne peut pas être la voie choisie par la France et la loi du plus fort ne peut remplacer le droit international. Or vous êtes incapables d'opposer un refus clair à l'offensive de Trump, à l'ordre du monde qu'il veut imposer avec l'aide d'une internationale autoritaire et réactionnaire.

La capture de Maduro, au mépris des règles internationales, s'inscrit dans un bouleversement plus global marqué par la dévalorisation des institutions onusiennes et par le retour des impérialismes. Que la France et l'Union européenne soient à ce point effacées et soumises à Trump est le signe d'une déroute profonde. C'est comme si nous pouvions tout avaler, de la hausse des droits de douane au bannissement du sol américain de l'ancien commissaire européen Thierry Breton, en passant par l'idée d'une « riviera » à Gaza ou par l'exclusion de l'Afrique du Sud de la première réunion du G20 sous présidence des États-Unis.

De même, si nous nous réjouissons de la perspective d'un cessez-le-feu en Ukraine assorti de garanties de sécurité – mais lesquelles ? –, l'annonce par le chef de l'État français que des mécanismes de surveillance du cessez-le-feu seront placés « sous un leadership américain » a de quoi inquiéter sérieusement. Trump, pour garantir l'application d'un accord, du droit ? Comment un homme dont les seules obsessions sont de mettre la main sur les ressources naturelles des autres et de dominer le monde peut-il être digne de cette confiance ?

Notre place, notre rôle, c'est d'être fermement alignés avec nos principes ; c'est de proposer une coalition diplomatique et de défense (*Mme Christine Arrighi applaudit*) pour porter une autre vision du monde, fondée sur la justice et la coopération, et à même de nous protéger. Nous n'avons pas à être fidèles à un camp mais à une vision de la mondialité qui repose sur le droit et sur la mise en commun. S'asseoir sur ce que nous avons à défendre revient à se déshonorer et à se mettre en danger. Quand Trump aura tenu sa parole en s'attaquant au Groenland – car il la tiendra –, qu'allez-vous dire, qu'allez-vous faire ? Jusqu'où ira votre esprit de soumission ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité.

**M. Nicolas Forissier**, *ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité* . Votre question dresse un vaste panorama des enjeux et des défis posés, sur le plan des relations internationales, à notre pays comme à l'Union européenne et à bien d'autres États. Je vous répondrai sur trois points. Premièrement, à propos de ce qui s'est passé au Venezuela, la France a été extrêmement claire. Elle a rappelé que la priorité absolue était de respecter le droit international et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

**Mme Christine Arrighi** . Pas du tout ! Ce n'est pas ce qu'a dit le président de la République !

**M. Nicolas Forissier, ministre délégué.** La position de la France est extrêmement claire et a été réaffirmée au Conseil de sécurité pas plus tard qu'hier. Nous continuerons à la défendre, même s'il est évident qu'il y a une situation de fait et qu'il faut que nous accompagnions la transition démocratique, de façon que le peuple vénézuélien puisse déterminer son avenir. La position de la France n'est pas d'attendre une décision venue de l'extérieur mais d'aboutir à une situation permettant au peuple vénézuélien de décider. C'est un point vers lequel je pense que nos opinions convergent.

Deuxièmement, si j'ai bien compris, vous avez évoqué la surveillance sous contrainte américaine de l'Ukraine. Or la coalition des volontaires, réunie hier à l'Élysée en présence de nombreux chefs d'État et en battant le record de pays représentés, a réaffirmé la volonté des Européens de soutenir l'Ukraine et de contribuer de façon très concrète à sa défense. Cela est lié à l'existence de l'Otan, dont les États-Unis sont membres. Nous avons donc évidemment intérêt à faire appel aux États-Unis pour nous accompagner dans cette surveillance et pour y participer, même s'ils demandent à la France et à l'Union européenne plus d'implication. Vous connaissez bien le sujet et ne pouvez nier ce qui se passe.

**Mme Mathilde Feld.** Vous vous transformez en laquais.

**M. Nicolas Forissier, ministre délégué.** Troisièmement, nous serons d'accord pour dire que le droit international et le multilatéralisme doivent l'emporter. Leur défense constitue la position constante de la France, même si certains de nos alliés, comme vous l'avez dit, ne sont pas tout à fait sur la même ligne.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Clémentine Autain](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (11<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1159

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Commerce extérieur et attractivité

**Ministère attributaire :** Commerce extérieur et attractivité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 janvier 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 janvier 2026